

# ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DU CNOSF OLYMPIADE 2025-2029

## NOTE INFORMATIVE

Cette note à visée informative a pour objectif de rappeler, sans exhaustivité, les éléments essentiels du cadre dans lequel s'inscrivent les candidatures à la Présidence du CNOSF. Aussi elle ne saurait se substituer ni aux statuts, ni au règlement intérieur du CNOSF.

Ces textes de référence sont consultables en ligne [sur le site du CNOSF](#).

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les **statuts** (notamment son article 9) mais également le **règlement intérieur** (notamment ses articles 8 et 10) précisent les conditions d'éligibilité à la présidence. Toute personne souhaitant présenter sa candidature est invitée à s'y référer.

### COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devant être adressé par les candidats comprend :

- › Un **projet** exposant notamment les grandes lignes politiques sur l'avenir du CNOSF
- › 5 **attestations** de membres du CNOSF (trois provenant de membres de catégorie 1, deux provenant de membres de catégorie 2, 3, 4 ou 5\*) dans les conditions prévues statutairement
- › Un **parrainage** de membre du CNOSF (facultatif) dans les conditions prévues statutairement
- › La **fiche de candidature**, reprenant notamment des informations exigées statutairement

À des fins de traitement administratif, ils sont également invités à transmettre :

- › Le **formulaire de contact**, joint au dossier de candidature papier
- › Une **photo numérique**, directement adressée par mail à l'adresse [ag@cnosf.org](mailto:ag@cnosf.org), utilisée pour la publicité des candidatures par le CNOSF

*\*la liste des membres du CNOSF ainsi que leur catégorie de rattachement est à retrouver [sur le site du CNOSF](#) à la rubrique annuelle.*

### MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- › Par lettre recommandée avec **avis de réception**
- › A l'attention du **Comité de déontologie**
- › Au 1, avenue Pierre de Coubertin, Paris 75640 CEDEX 13
- › Envoi au plus tard le **dimanche 20 avril 2025**, cachet de La Poste faisant foi



## PUBLICITÉ DES CANDIDATURES



Une page de présentation individuelle pour chaque candidat sera mise en ligne sur le site internet du CNOSF et partagée sur les réseaux sociaux. Les visiteurs pourront y retrouver les documents fournis par le candidat dans son dossier de candidature (à l'exception du formulaire de contact).



Un **Grand Oral** sera organisé à l'approche de l'élection. La date et le format seront arrêtés en concertation avec les candidats.

## RECOMMANDATIONS ÉTHIQUES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS AU CNOSF



Le Comité de déontologie du CNOSF a édicté un document visant à rappeler le **comportement éthique attendu des candidats et de leurs soutiens**. Les recommandations émises s'articulent autour de trois axes :

- > Le comportement général
- > Le recours aux services et ressources du CNOSF
- > Les invitations et cadeaux

Le document complet est à retrouver [sur le site sur CNOSF](#).

## À L'ISSUE DE L'ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

**Obligation pour le Président élu de quitter toute fonction élue ou salariée au sein d'une fédération ou d'un organisme membre du CNOSF.** Dans les trois mois et sous peine de déchéance de son mandat.

**Possibilité pour un candidat non-élu de candidater au Conseil d'administration.** Au terme de la proclamation des résultats, il devra dans ce cas immédiatement fournir un formulaire de parrainage propre aux candidatures au Conseil d'administration\*.

*\*formulaire type diffusé lors de l'ouverture de l'appel à candidature au Conseil d'administration, le 18 avril 2025*